

# Montanaire Magazine



Journal d'information officiel  
de la Commune de Montanaire  
n° 44 - hiver 2026



La nuit du conte a émerveillé petit-e-s et grand-e-s au Bois des Brigands.

## Sommaire

- *Editorial de Cécile Crisinel Favre*
- *Présentation du Budget 2026*
- *Compte rendu du 10 décembre 2025*
- *Projets de la Commission PECC*
- *Opération « Coup de balai »*
- *Michel Zurkinden : 30 ans de Commune*

# Editorial

Dans une époque où tout semble aller toujours plus vite, et où notre grande commune rassemble depuis plus de dix ans neuf villages, il est essentiel de se rappeler ce qui fait l'âme de notre territoire : le lien social, la convivialité et l'engagement de celles et ceux qui continuent à faire vivre notre commune.

## Nos sociétés locales constituent un pilier essentiel à cette dynamique.

Grâce à elles, de véritables rendez-vous incontournables rythment l'année : la Revue du Foot qui fait salle comble, les soirées de nos trois chœurs mixtes et celles de la gym, les nombreuses compétitions sportives, l'exposition de patchwork, les manifestations organisées par nos jeunesse, les rencontres de nos groupes d'aînés, les concerts, les



## LES BRÈVES

# 2ème édition du « Coup de balai »

Pour la deuxième année consécutive, Montanaire participe à « l'opération coup de balai », qui a pour but de regrouper les habitant·e·s et de nettoyer tous ensemble différentes zones de notre commune le temps d'une matinée.

Nous vous attendons donc nombreux·ses le **samedi 21 mars 2026 à 9h30** devant le local de la Voirie à coté de la déchetterie de Thierrens, où vous serez accueilli·e·s avec un café/thé et un croissant.

Plusieurs groupes seront constitués et se déplaceront (en voiture) dans diffé-

spectacles de danse ou encore la balade estivale des paysannes... Ces manifestations d'envergure rassemblent largement au-delà des frontières des villages : elles contribuent à notre rayonnement.

À côté de ces grands événements, les petits comités villageois veillent à préserver les traditions locales. Ils organisent, dans presque chaque village, des moments conviviaux tels que les fenêtres de l'Avent ou le Noël des enfants, qui illuminent la période hivernale.



Et chacun apporte sa touche :

- *À Correvon, les terrasses de l'été, le tournoi de pétanque ou les brandons invitent à profiter ensemble des beaux jours.*
- *À Denezy, les enfants font le tour du village déguisés en chantant pour le 1er mai et les adultes se rassemblent chaque mois pour un apéro du village!*
- *À Neyruz, journée à ski, afterworks estivaux et repas du village en août créent de belles occasions de tisser du lien.*
- *À Thierrens, le Carnaval de Montanaire anime les rues et réunit toutes les générations.*

- *À Peyres-Possens, brunch, grillades et convivialité sont au rendez-vous dès que la météo s'y prête.*
- *À St-Cierges, la traditionnelle journée des beignets des brandons réjouit les gourmands et les curieux.*
- *À Chapelle, les cuites du four à pain et les rencontres hebdomadaires des aînés maintiennent un lien irremplaçable.*
- *À Martherenges, la fête de la Saint-Nicolas garde intact l'esprit de l'enfance.*
- *Et à Chanéaz, même si l'agenda reste à étoffer, l'envie de s'engager ne manque pas !*

Derrière chaque activité il y a des bénévoles passionnés : membres de sociétés locales, comités, habitants motivés... Des femmes et des hommes qui offrent de leur temps et de leur énergie pour que notre commune reste vivante et accueillante.

À vous toutes et tous : un immense MERCI. Vous faites de Montanaire une commune vivante et chaleureuse !

**Cécile Crisinel Favre, syndique**



rents lieux de ramassage afin de récolter un maximum de déchets abandonnés.

La commune vous fournira le temps de l'opération, une paire de gants et un gilet réfléchissant.

En fin de matinée, nous vous proposerons un concours pour deviner le poids total de tous les détritus ramassés.

Les trois participant·e·s qui auront estimé au plus près le poids total, se verront offrir un rouleau de sac taxés 35l.

Pour clore cette matinée, un apéritif convivial vous sera offert pour vous remercier de votre travail. Les participant·e·s qui devineront au mieux, se verront offrir un rouleau de sac taxés 35l.

**Pascal Arbenz**

**Comment participer?**

Inscrivez vous sur [form.montanaire.ch/cdb](http://form.montanaire.ch/cdb) ou au 021 905 09 32 jusqu'au mercredi 13 mars 2026.

[form.montanaire.ch/cdb](http://form.montanaire.ch/cdb)

## Le Duel intercommunal « Suisse bouge » revient en mai 2026 à Montanaire !

MONTANAIRE : Du 1er au 31 mai 2026, notre commune participera à nouveau au Challenge « Suisse bouge ». Un large choix d'activités sportives gratuites vous sera proposé tout au long du mois. Ensemble, faisons bouger Montanaire : chaque minute d'activité physique compte pour faire progresser notre commune dans le classement national !

Alors, préparez vos chaussures de sport et téléchargez dès maintenant l'application « Duel intercommunal Coop » pour être prêts le jour J. Plus d'informations ainsi que le programme détaillé suivront prochainement.



## Nos « petites mains » font de grandes choses

MONTANAIRE : En novembre, comme chaque année, le repas des petites mains de Montanaire a eu lieu à la grande salle de Neyruz.

Qu'est-ce qu'une petite main dans une commune ?

Lorsqu'on voit la taille des mains de certaines personnes présentes ce soir-là, on peut se dire que ce terme est mal approprié mais en fait il désigne les personnes qui effectuent des tâches de terrain et qui sont indispensables au bon fonctionnement local. Elles aident la voirie dans les secteurs suivants : les déchetteries, le déneigement, l'élagage et le débroussaillage des routes et des chemins de forêt, le relevé des compteurs d'eau, le nettoyage des fontaines, la conciergerie des salles et des refuges, ...



Après une petite séance pour faire le point avec les conseiller·ère·s municipaux·ales et les employé·e·s de la voirie présent·e·s, un apéritif a été servi suivi de la choucroute traditionnelle.

Les petites mains sont toujours les bienvenues pour nous aider, si vous êtes intéressé·e·s, vous pouvez déposer votre candidature auprès d'Aline Freymond, boursière responsable des ressources humaines à la commune, en téléphonant au 021 905 09 30 ou en nous contactant par email à bourse@montanaire.ch.

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

# Compte rendu du Conseil du 10.12.25

49 membres se sont réunis à Neyruz-sur-Moudon pour la séance du Conseil présidée par M. Frédéric Perrin. Il évoque le délai au 12.01.2026 midi pour se présenter aux élections.

### Préavis 07/2025 – Indemnités de la Municipalité et du Conseil

Les indemnités datent de 2015 alors que la somme de travail est devenue plus importante. Ce préavis a pour but de revaloriser les postes et reconnaître les responsabilités qui s'accroissent en augmentant les indemnités. La commission propose d'accepter ce préavis mais refuse l'indexation automatique de l'IPC. Le Conseil accepte ce préavis amendé.

### Préavis 08/2025 – Prévoyance professionnelle des membres de la Municipalité

La prévoyance constitue un élément essentiel pour garantir l'équité et la reconnaissance de l'engagement municipal. Dans le but d'instaurer un système équitable en matière de prévoyance professionnelle, la Municipalité demande de prendre en compte ce préavis dès le 1.1.2025 mais le Conseil vote son aval dès le 1.1.2026.

### Préavis 09/2025 - Ajustement du bilan pour le passage au MCH2

Un nouveau modèle comptable pour le secteur public a été édité. Ce modèle a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes cantonales. Montanaire s'est engagé à utiliser ce nouveau référentiel comptable dès le 1.1.2026.

### Préavis 10/2025 - Budget 2026

Malgré la situation internationale fragile, la situation cantonale et communale est plutôt stable et favorable. Le budget est accepté sans questions de l'assemblée.

### Préavis 11/2025 - Modification des statuts de l'ASIRE

Montanaire délègue à l'ASIRE les infrastructures et les transports scolaires. La modification des statuts suite à l'introduction de la NPIV permet à l'ASIRE de toucher les sommes versées aux communes.

### Préavis 12/2025 - Travaux en AF – Étape 3

Les étapes 1 et 2 ont été faites (réfection des chemins en mauvais état). L'étape 3 a été lancée auprès des services cantonaux. Le changement de ces 3 collecteurs peut être réalisé en urgence.

### Préavis 13/2025 – Modernisation du chalet de Denezy et intégration d'une buvette dans le cadre du PDRA

L'objectif du PDRA est de promouvoir les produits agricoles régionaux et le comité a décidé d'élargir le périmètre des projets aux alpages de plaine. Dans ce contexte, Montanaire a proposé de développer le projet d'une buvette à l'alpage de Denezy qui proposerait 30 places à l'intérieur et 36 en terrasse. Ce projet est soutenu par la société d'estivage de Denezy qui s'engage à participer à la gestion de la buvette.

### Préavis 14/2025 – Demande de crédit de CHF 15'843.- dans le cadre du projet de régionalisation de l'épuration des eaux de la région de Donneloye

Les installations d'épuration de nos villages ont une espérance de vie limitée. Celles-ci devront probablement se mettre à jour et ce projet est une opportunité pour raccorder Montanaire à la STEP de Donneloye qui répondra à toutes les nouvelles exigences en matière de traitement des eaux usées.

**Corinne Pittet**

# Budget 2026 : un résultat équilibré dans un cadre comptable renouvelé

## Situation générale

Le budget 2026, accepté par le Conseil communal du 10 décembre dernier, s'inscrit dans un cadre comptable renouvelé avec l'entrée en vigueur de MCH2. Ce changement améliore la lisibilité des comptes et harmonise leur présentation. Il modifie aussi certaines écritures internes, ce qui peut faire apparaître des montants différemment, sans que cela ne change, en soi, le niveau réel des prestations fournies à la population.

Dans ce contexte, l'exercice 2026 se présente globalement à l'équilibre : les charges totales sont estimées à CHF 13'594'546.60, les revenus totaux à CHF 13'617'048.08, pour un excédent de revenus de 0,17 %, soit CHF 22'501.48.

## Capacité d'autofinancement

La marge d'autofinancement budgétée s'élève à CHF 550'859.48, pour une capacité d'autofinancement de 4,10 %. Elle demeure positive, ce qui signifie que la commune couvre ses charges courantes et dégage une marge pour contribuer au financement de ses projets. En revanche, ce niveau se situe dans une zone dite insuffisante (entre 3 % et 6 %) : concrètement, il permet d'avancer, mais laisse moins de latitude pour absorber simultanément de nouveaux investissements, des hausses de charges ou des imprévus, sans recourir davantage à l'emprunt. Cette réalité renforce l'importance de prioriser les projets et de planifier leur financement dans la durée.

## Amortissements & Intérêts

Les amortissements du patrimoine administratif sont planifiés à CHF 668'688. Par ailleurs, des amortissements sur le patrimoine financier (CHF 273'730) figurent encore au budget en continuité avec des décisions antérieures, même si une

adaptation de pratique est évoquée au niveau cantonal.

Les intérêts passifs atteignent CHF 185'000 (hausse de CHF 19'600), en lien avec le renouvellement d'emprunts et la souscription de nouveaux. La gestion de l'endettement et du calendrier des investissements reste donc un point d'attention.

## Péréquation

La NPIV étant désormais pleinement en vigueur, il est possible d'observer concrètement ses effets sur le budget communal. Pour 2026, la péréquation est budgétée à CHF 315'434.00. Les composantes évoluent de manière contrastée : la cohésion sociale progresse légèrement, la facture policière augmente marginalement, tandis que la péréquation des ressources et celle des besoins structurels deviennent plus défavorables.

## Rémunération de la Municipalité adaptée

Le budget 2026 intègre également l'adaptation des conditions de rétribution de la Municipalité, acceptée lors de la séance du Conseil communal de décembre, afin d'actualiser un cadre inchangé depuis 2015 et de mieux refléter la charge de travail et les responsabilités exercées. L'affiliation à la LPP sera introduite dès le 1er janvier 2026, renforçant la couverture de prévoyance liée à la fonction ; la vacation horaire sera, quant à elle, adaptée dès le 1er juillet 2026, en passant de CHF 45.- à CHF 55.- de l'heure.

La Municipalité se réjouit de pouvoir proposer des conditions globalement attractives, de nature à favoriser la diversité des candidates et candidats et à soutenir positivement la législature 2026-2031.

## MCH2 : clarifier ce qui sert directement au service public

Avec le passage à MCH2, la Commune a reclassé certains bâtiments afin que le bilan reflète mieux leur usage : les biens indispensables à une tâche publique restent au patrimoine administratif, tandis que ceux qui ne sont plus nécessaires (ou pouvant être conservés ou vendus sans impact sur les prestations) passent au patrimoine financier. Cela clarifie la part liée au service public et celle relevant de la gestion patrimoniale.

Ont été reclassés en patrimoine financier : Correvon (ancien local pompiers), Denezy-Prévondavaux 2 (ancien collège), Denezy (ancien local pompiers) et St-Cierges (ancien local pompiers) ; et en patrimoine administratif : Martherenges (ancien collège et congélateur) ainsi que Peyres-Possens-Roches 1 (local + écopoint).

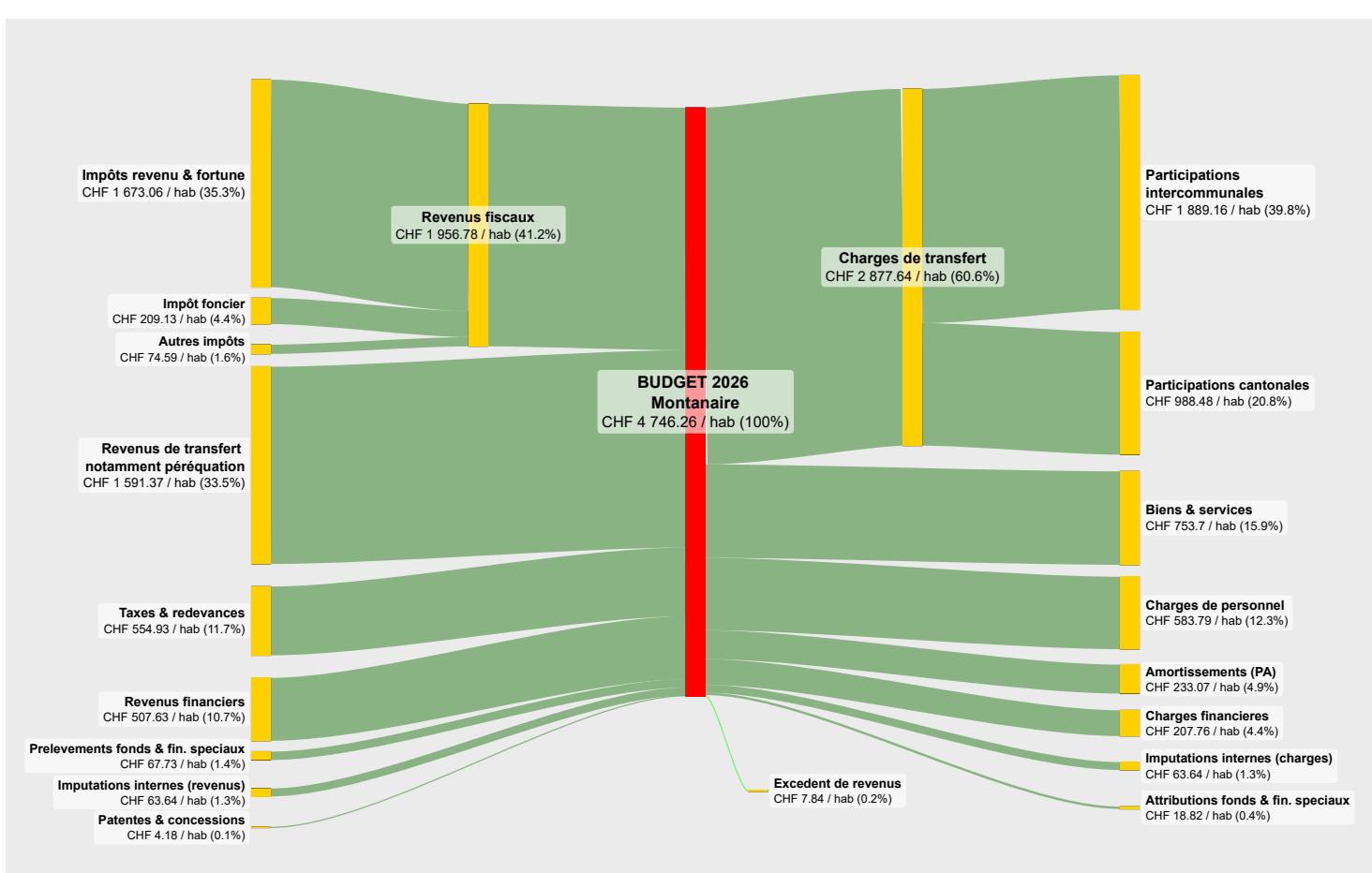
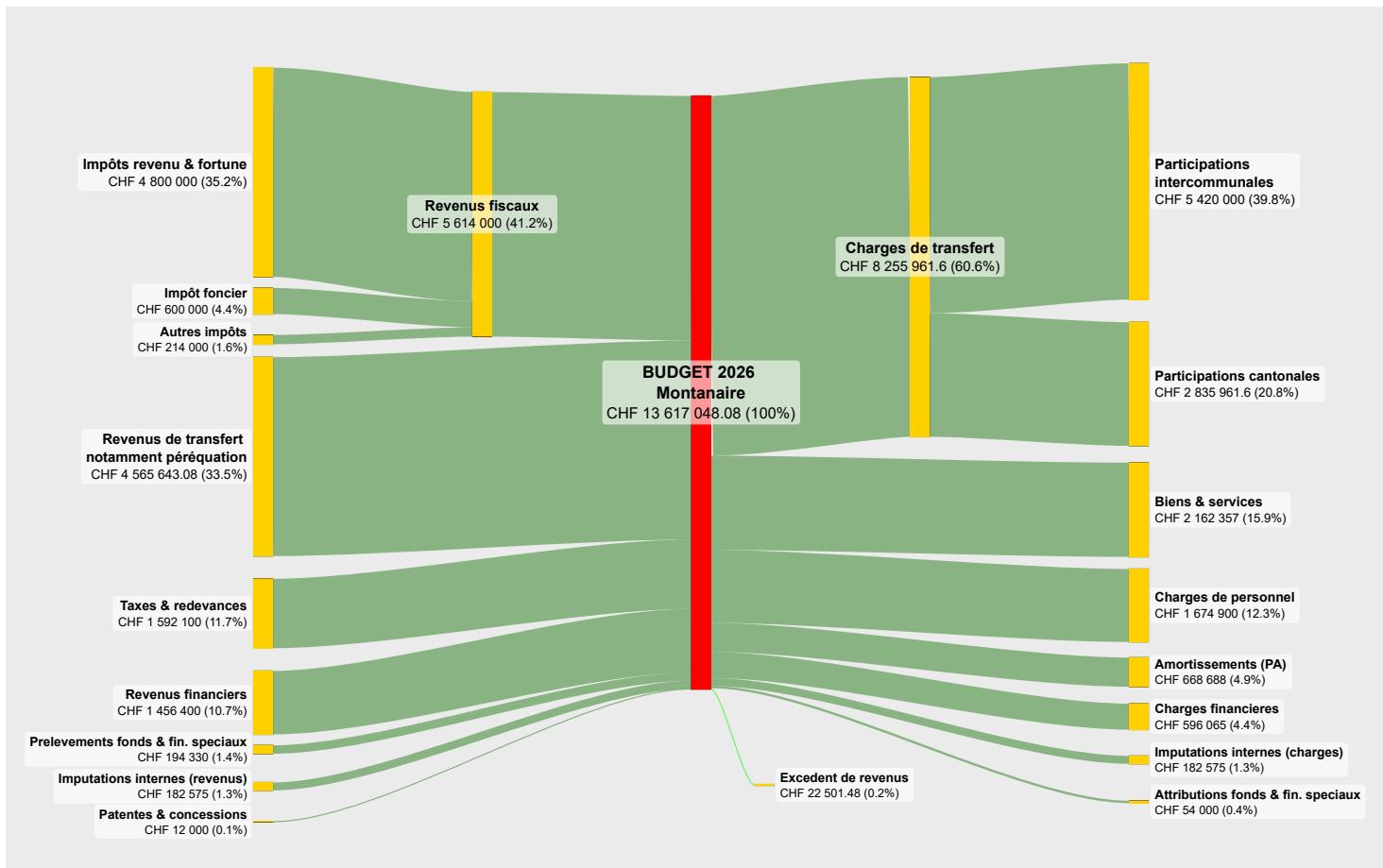
## Intercommunalité : évolutions contrastées

En 2026, les contributions évoluent de manière différenciée : EFAJE en baisse (-10 %) suite à la diminution des heures de garde consommées, ASIRE en légère-hausse (+2 %), AISTBV en recul (-14 %), tandis que le SDIS poursuit sa progression à la hausse (+10 %).

Vous trouverez ci-contre de manière visuelle les principaux éléments constitutifs du budget 2026. Pour faciliter la lecture, certains éléments ont été regroupés ou simplifiés.

*Préavis intégral du Budget 2026 sur montanaire.ch > Conseil communal.*

*Valentin Dubach, municipal*



# 30 ans d'expérience au service des eaux !

Salut, Bonjour,  
Mon pseudo c'est Zurki, j'ai 59 ans et je suis marié. Papa de 3 enfants, j'ai le privilège d'être grand-papa depuis quelques mois. J'aime être en famille, dans la nature et me rendre au chalet d'alpage familial. Fribourgeois d'origine, je suis installé à Thierrens depuis 1992. Agriculteur de formation et titulaire du permis poids lourd, j'ai œuvré quelques années comme chauffeur dans différentes entreprises broyardes.

En 1994, à la commune de Thierrens, j'ai postulé comme employé communal pour le remplacement de Mr. Fernand Séchaud qui partait à la retraite. M. Pierre-André Pidoux, syndic de l'époque et ses collègues municipaux m'ont fait confiance et c'est ainsi que le 1er février 1995 j'ai débuté ma carrière à la commune, 30 ans déjà !

M. Jean-Daniel Meystre m'a fait découvrir Thierrens et m'a appris toutes les finesse et astuces de ce village. Lors de son départ à la retraite, j'ai pris sa relève et Manuel Lopes est devenu mon nouveau collègue pendant 20 ans.

Montanaire est arrivé. J'ai géré et partagé ces tâches avec mes deux collègues un certain temps dans ce nouveau, beau et grand village. Je suis consciencieux et polyvalent, j'apprécie le travail bien fait, il est enrichissant et varié.

Je tiens à préciser que depuis 2020, je suis responsable du service industriel des eaux et je m'occupe également des STEP et du service de déneigement à Thierrens, je suis occasionnellement présent à la déchetterie. Les chemins des améliorations foncières (AF) sont aussi



de ma responsabilité. Mon collègue Jean-Luc Millason gère les autres dicitères, je le remplace lors de ses congés.

Tout en continuant à œuvrer pour un service de qualité et rester attentif à vos demandes, je vous envoie, par le biais de ce journal, mes bonnes salutations.

*Michel Zurkinden*



De plus, c'est avec joie que nous vous accueillons chaque mois de janvier pour notre souper de Petit Nouvel-An.

En bref, en ajoutant la saison des girons à la liste, la Jeunesse de Chapelle-Martherenges est avant tout une société qui rassemble, petits et grands, autour d'un verre, d'un repas, d'une partie de pétanque ou d'une danse. Et surtout, c'est une société qui peut être fière de ses membres actuels et de tous ceux qui ont participé à façonner son histoire.

La présenter en quelques lignes est un exercice trop compliqué, mais il ne tient qu'à vous de venir la découvrir !

*PS : Depuis quelques temps, on la retrouve même sur les podiums des sports fédérés grâce à une de ses membres qui a un peu plus de facilité que les autres...*

*Margaux Krieg*



# La commission PECC est en place

## Rappel historique

Le 2 mai 2024, un atelier citoyen informant du Plan Énergie et Climat de la Commune a été organisé par la Municipalité et le bureau de conseils « Envol ».

Lorsque plus tard, la Municipalité proposa aux citoyens intéressés de participer à une commission dédiée à ce plan énergie et climat communal, six personnes présentes à cet atelier ont répondu positivement accompagnées ensuite d'une septième.

## Naissance de la commission

Au printemps 2025, une séance composée des sept membres de la commission ainsi que deux municipaux permit à chacun de se rencontrer et de faire connaissance. La réflexion autour d'un règlement de la commission donnant un point de départ à nos futurs travaux a alors été la première pierre posée. Cette commission a été nommée par la Municipalité jusqu'à fin 2027. Madame Nathalie Jaton, en charge de ce dossier, nous donna ensuite les lignes directrices du Plan Énergie et Climat Communal (PECC).

## Projets phares

Dès nos premières séances, nous avons fait le choix de développer deux projets prioritaires :

### Projet N°1 : Portail de subventions communales

Réflexions autour des différentes formes que pourraient prendre les subventions ; le coût que cela représenterait pour la commune ; les pistes de financement.



### Ferme du Grand Chemin

Pains au levain et produits boulanger mardi, jeudi et samedi, confitures maison, huile de colza, farine et viande de porc du domaine.  
Ouverture 7/7 8h-19h | Paiement cash et twint | Le Grand Chemin 1, 1409 Chanéaz | 078 770 26 33



### La Ferme du Verger

Pommes de terre et fruits de saison.  
Ouverture 7/7 8h-19h | Paiement cash et twint | Rue Vaudanne 10, 1063 Chapelle-sur-Moudon | 078 831 69 21

Le but de ce projet étant d'avoir le maximum d'impact sur la consommation finale d'énergie fossile dans :

- *Les bâtiments des propriétaires privés de la commune*
- *La mobilité des habitants de Montanaire*

### Projet N°2 : Montanaire solaire

Réflexions autour de la mise en place d'un financement participatif pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux ; bilan du potentiel existant sur la commune de Montanaire (déjà en cours dans le cadre de la Municipalité)

Le but de ce projet étant de développer rapidement le potentiel solaire des toitures de bâtiments communaux afin de renforcer l'autonomie électrique en profitant de prêts privés des habitants de Montanaire prioritairement.

## Coopération Municipalité - commission PECC

Lors de notre dernière séance de l'année, nous avons réfléchi sur les formes possibles de relation entre la Municipalité et la commission afin de créer une coopération dynamique permettant d'unir les forces et d'aller chercher des idées et des compétences auprès de personnes motivées et intéressées, issues d'horizons divers. Une rencontre entre les deux parties permit la présentation des deux projets prioritaires mais également le renforcement des liens et l'établissement d'un calendrier 2026 de séances à prévoir en commun.

## Projets en gestation qui n'attendent que le désir citoyen pour éclore

L'objectif clé de notre commission est de permettre l'émergence de nouveaux projets initiés par la population sur les thématiques autour de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la préservation des ressources, d'une alimentation durable et de la promotion d'achats en vrac, d'un accompagnement de la mobilité durable, d'une plate-forme de prêt d'objets, de la communication en lien avec l'énergie, le climat et la durabilité dans la commune, de la protection et du renforcement de la biodiversité, du soutien au bien-être de la population ainsi qu'à la protection de la santé face aux atteintes du réchauffement climatique (liste non exhaustive).

Pour la mise en oeuvre d'une telle démarche, la Municipalité a mis à disposition de tous les citoyens de la commune de Montanaire une adresse courriel communale à laquelle la population pourra adresser ses demandes et propositions. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos idées à l'adresse : commission-pecc@montanaire.ch.

De plus, une page du site internet de la commune, régulièrement mise à jour, est dédiée aux publications du PECC à l'attention de la population.

À toutes et tous, rendez-vous en 2026 pour permettre la réalisation de ces projets et le démarrage de nouveaux grâce à ces belles énergies consacrées à l'avenir de notre commune et de notre planète !

Thierrens, le 24 novembre 2025

Commission PECC

## Marché Ô Natur'elles

Alimentation locale et bio : fruits et légumes, produits carnés, oeufs, céréales, chocolats, produits laitiers, huile en vrac...



Ouverture lun-sam 8h-19h | Paiement cash et twint | Route de Lausanne 8, 1410 St-Cierges | marcheonaturelles@bluewin.ch | 079 611 66 73



## Le Gibier du Domaine

Gibier, zébu, canards et produits dérivés.  
Ouverture 24/7 | Paiement cash et twint | Route de St-Cierges 6, 1410 Thierrens | 079 425 35 20 | info@gibier.ch | gibier.ch



★ 31.01.26 et 1-6-7.02.26

## Spectacle du Chœur de Thierrens

Pénétrer dans l'enceinte du Voix-là Festival, c'est plonger dans un monde coloré où l'on découvre un répertoire choral mêlant variété française et chansons a cappella. On y croise des festivaliers parfois surprenants, tandis qu'un staff débordé tente de gérer les imprévus et la météo. Peu à peu, on se laisse entraîner dans un spectacle interactif qui rappelle que, même si l'on ne choisit ni le temps ni les rencontres, on peut toujours choisir de s'amuser. *Réservation au 079 530 39 27 ou sur choeur-de-thierrens.ch.*



★ 20-21-22-25-27-28.03.26

## Spectacle du Chœur de Chapelle

Découvrez notre nouveau spectacle intitulé « Pop et Hip Hop », une vague de modernisation souffle sur le chœur et sur le village de Chapelle-sur-Moudon... *Réservation au 079 530 39 27 ou sur choeurdechapelle.ch.*

★ 14.03.26

## Grand loto de la gym

Loto de soutien de la FSG Saint-Cierges à la grande salle de Thierrens dès 19h.

## Nous célébrons

### Alice Armour

Chapelle-sur-Moudon, née le 09.09.2025

### Lana Paunov

Chapelle-sur-Moudon, née le 11.09.2025

### Rose Jaton

Chapelle-sur-Moudon, née le 12.09.2025

### Alexander Marco

Saint-Cierges, né le 21.09.2025

## Retour sur La nuit du conte

Vendredi 14 novembre a eu lieu la 2ème session de « La nuit du conte » au Bois des Brigands. Le comité avait tout organisé pour créer une ambiance festive et féérique avec des lampes à pétrole tout le long du chemin pour arriver au refuge. Une place avait été aménagée pour écouter les conteuses ; Caroline Foresier, Christiane Busi Cuérel et Claude Cuérel en accompagnement musical avec son galoubet tambourin (flûte à bec à trois trous et tambourin en bois massif en photo de couverture du magazine).

Le beau temps était de la partie, tous les enfants, parents, grands-parents et amis ont pu s'installer dehors autour des tables près du feu de bois. Les cervelas grillés au bout des longues tiges en bois mises à disposition et l'excellente soupe à la courge faite sur place et servie dans un chaudron en cuivre ont eu un grand succès.

Une belle soirée pour les petits et les grands !



*Au Bois des Brigands, plein d'oreilles attentives écoutent les Contes*

### Prochaine séance du Conseil Communal

Mercredi 25 mars 2026 à 19h30 – Thierrens

*Les séances sont ouvertes au public comme auditeur.*

### Prochaine édition

*Le délai pour transmettre des annonces et articles est fixé au 15 mars 2026 à : [actu@montanaire.ch](mailto:actu@montanaire.ch)*